

Paris, le 25 octobre 2022

Madame Rima Abdul-Malak  
Ministre de la Culture  
Ministère de la Culture  
3, rue de Valois  
75001 Paris

**Objet** : demande de rendez-vous

Madame la Ministre,

Le Syndicat national des auteurs et des compositeurs, sous la signature de sa présidente Madame Bessora, vous a écrit en date du 16 juin (voir copie).

Elle vous saisissait d'une importante question concernant l'attaque subie par notre organisation de la part de la DREETS-PACA au regard des préconisations de notre syndicat dans le secteur du doublage / sous-titrage (voir courrier du Snac en réponse daté du 21 septembre).

Je ne reviendrai pas sur les termes de ce courrier auquel la présidente du Snac n'a reçu malheureusement aucune réponse, ce qui nous surprend même si cela résulte sans doute de votre arrivée récente rue de Valois et de la période estivale au cours de laquelle ce courrier vous est parvenu.

Notre présidente espère votre réponse et notre conseil syndical me demande par ailleurs de solliciter un rendez-vous afin que notre organisation puisse s'entretenir avec vous ou les membres de votre cabinet de différents sujets dont, entre autres :

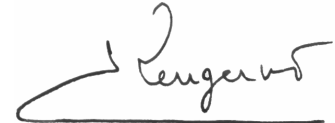
- le Code des usages et des bonnes pratiques dans le secteur de l'édition musicale (voir lettre de Mme Bachelot)
- les négociations SNE / CPE « en cours », pour lesquelles vous avez dû recevoir différents courriers (l'un du collège éditeurs / l'autre du collège auteurs)
- les éléments du Plan auteurs de Roselyne Bachelot que votre ministère entendrait reprendre à son compte et faire aboutir.

.../...

- le financement de la bourse auteurs du CNM en 2023 et les années suivantes

Dans l'attente de propositions de dates aux jour et heure de votre convenance, croyez, Madame la Ministre, à l'assurance de ma très haute considération.

Le délégué général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Emmanuel de Rengervé', written over a horizontal line.

Emmanuel de Rengervé

PJ : - courrier du Snac du 16 juin  
- courrier du Snac à la DREETS-PACA du 21 septembre  
- lettre de Madame Roselyne Bachelot du 28 avril concernant le CDUBP dans le secteur de l'édition musicale